Horaires d'ouverture de la mairie :

-Lundi, de 13h30 à 18h30.
-Du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30.
-Le samedi matin, de 8h30 à 12h, permanence pour le pôle famille, l'état civil, et le cabinet du maire.
-Les deux derniers samedis du mois, de 8h30 à 12h, permanence pour les services techniques, l'urbanisme, et le service facturation.

Le Pôle Famille, le service urbanisme et les services techniques sont fermés au public les jeudis matins.
Le service Population (Etat civil - CNI - Passeport) est fermé au public tous les vendredis matins de 8h30 à 10h.

Espace Famille

Téléchargez le tutoriel en cliquant sur le lien. [1]

Contacter la Police municipale au 01 34 50 47 22 [2]

6 place de la brigadière Clarissa Jean-Philippe

Source URL:https://www.ville-cormeilles95.fr/article/en-bref

Liens
[1] https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/document/article/espace_famille_-_memento_-_cormeilles_en_parisis_v4.pdf [2] tel:01 34 50 47 22